



Assemblée Générale statutaire

L'Assemblée Générale du Comité se tiendra le :

**Samedi 28 septembre à 18h
Siège de l'Association**

L'Assemblée Générale est constituée des membres à jour de leur cotisation pour l'année 2024 au 4 septembre 2024 (date de la publication de la convocation sur le site du Comité) .

Ces derniers sont donc invités à y assister.

Faute de pouvoir être présent, tout membre peut remplir une procuration afin de laisser un autre membre voter à sa place (à retirer auprès de Christian Gavi ou Rachel Detry).

Ordre du jour :
Rapport moral
Rapport financier
Préparation année 2025
Questions diverses

Pour le Bureau,

Le président.